



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## ACCORD LUZARCHES

A qui incombe la signature de l'accord de Luzarches ?

La première organisation sur votre plaque depuis **les élections des représentants du Personnel** de décembre 2014 est :  
**SUD avec 30,86%**

Lors du choix du scénario, 10 agents soit 44%, ont voté pour le scénario N°3 à 4 semaines avec 1 lundi ou 1 mardi de repos.  
**C'est le scénario qui préservait le plus l'emploi : 21PT au lieu de 18 PT** pour le scénario 4 choisi par 13 agents soit 56% !

La CFDT, pour votre réorganisation, a fait le choix de l'emploi et n'a pas souhaité signer votre accord.

**La CFDT soutient les agents pour le maintien de l'emploi.**